



**Carte Professionnelle n°2006/34/717 préfecture de l'Hérault**

**Garantie FNAIM pour un montant de 120.000 € avec manipulation de fonds (séquestre 250045 L près la S.M.C)**

**HONORAIRES DE TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES**

Ordonnance n°86-1243 du 1/12/1986 relative à la liberté des prix & de la concurrence *Journal officiel du 9/12/1986*

Le décret d'application de de l'ordonnance n°86-1109 du 29/12/1986 *Journal officiel du 30/12/1986*

Arrêté du 29/06/1990 relatif à la publicité des prix pratiqués par des professionnels intervenant dans les transactions immobilières *Journal officiel du 3/07/1990*

**TRANSACTIONS IMMOBILIERES (TVA A 19,6% incluse):**

< à 30.000 € frais d'agence inclus :	3.000 € TTC
de 30 à 50.000 € frais d'agence inclus :	4.000 € TTC
de 50 à 75.000 € frais d'agence inclus :	5.000 € TTC
de 76.000 € à 99.000 € frais d'agence inclus :	7 % TTC
de 100.000 € à 149.000 € frais d'agence inclus :	6,7 % TTC
de 150.000 € à 199.000 € frais d'agence inclus :	6,5 % TTC
de 200.000 € à 249.000 € frais d'agence inclus :	6,3 % TTC
de 250.000 € à 299.000 € frais d'agence inclus :	6 % TTC
de 300.000 € à 399.000 € frais d'agence inclus :	5,7 % TTC
de 400.000 € à 499.000 € frais d'agence inclus :	5,5 % TTC
de 500.000 € à 599.000 € frais d'agence inclus :	5,3 % TTC
> à 600.000 € frais d'agence inclus :	5 % TTC

**AVIS DE VALEUR (TVA A 19,6% incluse):**

Document écrit avec photos

250 € TTC